# La guerre dans le Pacifique

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les Japonais ont aussi dirigé leurs attaques aériennes contre ces transports, leur occasionnant de sérieux dommages.

D'autre part, l'Agence Domei constate qu'à Manille les troupes japonaises ne se sont pas trouvées dans la nécessité de bombarder des objectifs non militaires. Cependant, poursuit la dépêche, sur les deux rives du fleuve Pasing, de grands incendies ont encore été observés dans l'après-midi de samedi. Avant de se retirer, les troupes américaines avaient mis le feu à des entrepôts, ainsi qu'à des dépôts d'huile et de munitions.

Les 1500 Japonais vivant à Manille ont été retrouvés sains et saufs. En ville la vie normale reprend son cours. L'éclairage électrique ainsi que le service de tramways fonctionnent de nouveau.

### *L'importance de la prise de Manille*

Tokio, 3 janvier. — Les commentaires de la presse font ressortir l'importance de la prise de Manille et déclarent que l'entrée des Japonais dans cette ville n'a pas seulement scellé le sort des forces américaines du nord de Luçon, mais a soumis toutes les Philippines au contrôle militaire du Japon. On souligne que l'occupation de Manille a enlevé toute la valeur à la forte chaîne de points d'appui des Etats-Unis, y compris l'île fortifiée de Corregidor, la base navale de Cavite, la station navale de réparations d'Olongapo et les aérodromes de Nochols-Field et Clark-Field. Sur ces points d'appui reposait tout le système de défense des Etats-Unis aux Philippines. Politiquement, la chute de Manille signifie la disparition d'une citadelle de l'impérialisme anglo-américain, tandis que du point de vue économique, le contrôle des Philippines et de leurs abondantes ressources en fer, coton, chanvre et sucre sont mis pour la durée de la guerre à la disposition des Japonais.

### *Des forces japonaises formidables seront bientôt disponibles, constate le « Times »*

Stockholm, 3 janvier. — Le « Times », commentant la chute de la capitale des Philippines, déclare qu'à Manille, par suite du manque de soutien de la part de l'aviation, les troupes avaient été mises dès le début dans une situation difficile.

« Rien ne sert, poursuit le journal de se lamenter maintenant parce qu'auparavant aucun point d'appui n'avait été érigé dans ces eaux pour protéger la flotte américaine. »

Le « Times » constate ensuite que la puissance japonaise s'est assuré de nouvelles positions dominantes dans le Pacifique occidental et qu'une flotte et des armées formidables seront disponibles pour attaquer d'autres endroits dès que Luçon aura été complètement conquise.

### *La tactique japonaise*

Tokio, 3 janvier. — Un commentateur de l'état - major de l'armée a fait sur la prise de Manille les déclarations suivantes :

Il est évident que le plan de défense des Philippines, élaboré par les Américains, prévoyait uniquement assez de troupes pour tenir jusqu'à l'arrivée de renforts embarqués à Pearl Harbour. L'attaque foudroyante de la marine japonaise sur cette base, dès le premier jour des hostilités, a renversé tout ce plan.

La stratégie nippone a visé d'abord à mettre hors de combat les forces navales et aériennes des Philippines, en particulier à éliminer les forces sous-marines de l'adversaire, afin de rendre possibles des transports en immobilisant un minimum de vaisseaux pour convoyer nos transports. Ensuite, profitant de la confusion semée par nos opérations aériennes et navales, nous avons cherché à débarquer sur le plus grand nombre de points et à prendre Manille dans un étau. Enfin, nous nous sommes constamment efforcés d'isoler l'île de Luçon des autres îles de l'archipel en surveillant de la façon la plus étroite tout mouvement maritime dans tous les bras de mer. Notre plan a été efficace puisque les forces américaines — et particulièrement l'aviation — ont été incapables de nous opposer la moindre résistance.

### *Les effectifs américains*

Tokio 3 janvier. — On déclare à Tokio que l'armée américaine des Philippines commandée par le général Mac Arthur, était forte de 160.000 hommes, parmi lesquels 38.000 Américains, dont 18.000 appartenant à l'armée régulière des Etats-Unis.

Au sujet de la prise de Manille, on précise que cette nouvelle base sera de la plus grande importance pour la flotte japonaise lors des opérations ultérieures à diriger par les Nippons contre Singapour et Bornéo.

D'autre part, on remarque dans les milieux autorisés au sujet de l'occupation de Manille, que la majeure partie de la flotte américaine destinée à la défense des Philippines était stationnée dans le port de Cavite. Cette « escadre d'Asie », sous le commandement de l'amiral Hart, était composée avant le début de la guerre, du croiseur lourd «Houston», jaugeant 9.050 tonnes, navire amiral des croiseurs « Marblehead », « Cincinnati » et « Trentom », jaugeant chacun 7.050 tonnes du destroyer « Paul Jones » et de seize autres de la même classe, ainsi que de dix nouveaux sous-marins, d'environ douze vieux submersibles et enfin du porte-avions « Heron ». On estime ici qu'une grande partie de ces navires est bloquée à Cavite. D'autre part, on peut admettre qu'une grande partie des forces américaines réparties sur Luçon et Mindanao a dû se rendre aux Japonais.

## EN MALAISIE

### *Les troupes britanniques se retirent vers le Sud*

Tokio, 3 janvier. — Les derniers communiqués du front de Malacca affirment qu'après la prise de Kuantang, les troupes britanniques se retirent en désordre vers le Sud. Elles sont harcelées par l'aviation japonaise, qui inflige des pertes très lourdes aux colonnes en fuite.

### *L'avance japonaise vers Singapour.*

Stockholm, 3 janvier. — Au sujet des combats qui se déroulent sur la presqu'île de Malacca, on mande de Singapour au « Times » que les Japonais avancent à raison de 15 à 25 kilomètres par jour. Le correspondant anglais écrit que, pendant toute une matinée, il a observé des aviateurs japonais ainsi que la façon dont ils bombardaient et mitrailliaient des colonnes d'automobiles derrière les lignes de Perak.

Le reporter continue en disant qu'aucun avion anglais ne s'est montré dans la région où les combats terrestres eurent lieu.

## A BORNÉO

### *Les puits de pétrole vont être remis en activité*

Tokio, 3 janvier. — On mande de Bornéo à l'agence Domei que les Anglais ont tenté de détruire les puits et les raffineries de pétrole du Bornéo britannique. On s'attend à la remise en activité des puits dans un délai très rapproché.

## Le général britannique WAVELL

### aura le commandement suprême des forces anglo-américaines dans le Sud-Ouest du Pacifique

## L'amiral américain HART

### celui des forces navales

Stockholm, 3 janvier. — Par une dépêche spéciale datée de Washington, l'agence Reuter apprend que Roosevelt et Churchill viennent de communiquer que le général Wavell a été nommé commandant suprême des forces opérant dans le Sud-Ouest du Pacifique. Le commandement supérieur de toutes les forces navales dans cette région sera assumé par l'amiral Hart, commandant suprême de la flotte asiatique des Etats-Unis. D'autre part, le général Pawnwall a été nommé chef d'état-major général de Wavell, tandis que le général major Brett a été nommé commandant suprême adjoint.

Enfin, Tchang-Kaï-Chek obtient le commandement suprême de toutes les forces terrestres et aériennes des alliés qui opèrent sur le théâtre de guerre en Chine.

## MM. Roosevelt et Churchill élaborent de nouveaux plans

Rio de Janeiro, 3 janvier. — On mande de Washington que MM. Roosevelt et Churchill élaborent en ce moment un programme de guerre dont l'importance et l'envergure seraient beaucoup plus considérables que celles des événements des Philippines. Après la perte de ces dernières, le système défensif des alliés s'appuierait sur Singapour et les Indes néerlandaises ou bien sur l'Insulinde et l'Australie.

## EN CYRÉNAIQUE

# LA PRISE DE BARDIA

Rome, 3 janvier. — Au sujet de la prise de Bardia par les troupes anglaises, l'agence Stéfani écrit que le sort de cette ville a été prévu dans le cadre des opérations d'ensemble.

Depuis plus d'un mois, à savoir depuis le 28 novembre, Bardia avait tenu tête à la pression des forces ennemies de loin supérieures, ainsi qu'aux attaques ininterrompues de chars d'assaut effectuées ces jours derniers contre les positions germano-italiennes. En outre, les Anglais avaient aligné en dernier lieu d'importantes forces navales pour appuyer les forces terrestres.

Des contre-attaques violentes de la garnison germano-italienne de Bardia avaient été à plusieurs reprises couronnées de succès : de nombreux prisonniers africains et polonais, ainsi que des chars blindés capturés avaient été ramenés.

Tandis que la manœuvre de retraite des unités germano-italiennes était devenue une nécessité militaire, les positions de Bardia et de Sollum remplissaient leur mission qui était de tenir en action des forces ennemies.

# *Communiqué officiel italien*

ROME, 3 JANVIER. — *Le quartier général des forces armées communique :*

Vive activité de reconnaissance réciproque dans la région d'Agedabia.

Après deux jours de combats acharnés, au cours desquels l'adversaire a fait usage de l'artillerie de marine, les positions du système défensif de Bardia et la garnison locale ont été maîtrisées.

Dans le secteur de Sollum, violente activité de l'artillerie ennemie.

En Cyrénaïque, des avions italiens et allemands ont effectué à plusieurs reprises des attaques en vol piqué, mitraillé des troupes en marche et incendié plusieurs véhicules automobiles.

Des forces aériennes de l'Axe ont lancé de basse altitude des bombes du plus lourd calibre sur des installations et des champs d'aviation de Malte.

Au cours de la nuit passée, quelques avions anglais ont survolé Naples. Des maisons et l'hôpital « Ascalesi » ont été légèrement endommagés. Il n'y a pas eu de victimes.

## SUR LE FRONT DE L'EST

# Des attaques soviétiques repoussées dans le secteur central

Berlin, 3 janvier. — L'agence D.N.B. apprend de source militaire que, depuis vendredi à l'aube, l'ennemi a poursuivi avec des forces imposantes, dans le secteur central du front de l'Est, ses attaques contre les lignes allemandes.

En dépit du froid glacial, les troupes allemandes ont opposé une résistance opiniâtre.

Dans le secteur d'une division blindée, les bolchevistes, appuyés de nombreuses armes lourdes d'infanterie, d'artillerie légère et de chars blindés, ont entrepris plusieurs attaques contre le terrain tenu par les troupes allemandes.

Au cours de combats acharnés, toutes les attaques de l'adversaire ont été repoussées et de lourdes pertes lui ont été infligées.

L'ennemi mit fin à ces attaques vers le soir, lorsque de nombreux bolchevistes tués recouvraient le champ de bataille enneigé.

La Luftwaffe a fait peser ses attaques sur les lignes et routes de ravitaillement ennemies du secteur central.

Au cours d'attaques, opérées en vagues successives, des avions de combat et de chasse ont bombardé efficacement des positions d'artillerie, des colonnes de véhicules et des abris destinés aux troupes.

Dans le secteur nord des attaques aériennes couronnées de succès ont été exécutées contre des routes de ravitaillement et des lignes de chemin de fer. Des trains transportant des troupes et de nombreux véhicules ont été sérieusement touchés.

En combats aériens, des chasseurs allemands ont abattu neuf avions ennemis sans subir eux mêmes la moindre perte.

### *L'opinion d'un critique militaire anglais*

Genève, 3 janvier. — M. Liddell Hart, critique militaire bien connu, écrit dans le « Daily Mail » :

Sur le front soviétique la fortune militaire n'a pas tourné d'une façon aussi décisive que pourrait le faire croire le ton employé du côté des alliés pour écrire et parler des événements du front de l'Est. Ceux qui basent leurs jugements relatifs aux opérations militaires sur les titres énormes de la presse, doivent penser que les Russes avancent à marches forcées près de Moscou et que les Allemands sont en pleine déroute. Mais à certains endroits, aux environs de Moscou, les Allemands ne se sont retirés que sur la distance que parcourrait un piéton en une heure. En réalité, la prétendue retraite allemande vue dans son ensemble est un recul systématique, et de minime importance, effectué d'ailleurs à un rythme parfaitement en rapport avec l'intention des Allemands de s'établir dans des quartiers d'hiver ».

## Les Canadiens français mécontents des attaques de M. Churchill contre notre pays

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

C'est vraisemblable. M. Churchill s'est laissé entraîner par son esprit impulsif. »

A cette raison de mécontentement de l'opinion canadienne s'en ajoute une autre. C'est ce que la radio canadienne appelle « La sotte aventure de Mussolier » et tous les journaux canadiens ont reproduit la protestation de Mgr Poisson, préfet apostolique de Saint-Pierre, dont ils louent l'attitude.

Que M. Churchill prononce encore quelques maladroits discours et l'opinion canadienne lui dira crûment ses vérités.

## Vingt-six « Etats » s'engagent à lutter jusqu'au bout dans le camp des Anglo-Américains

Amsterdam, 3 janvier. — On mande de Washington au service d'informations anglais :

La Maison-Blanche a communiqué que les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Union Soviétique, le gouvernement de Tchoung-King, le gouvernement néerlandais exilé, l'Australie, la « Belgique », le Canada, Costa-Rica, Cuba, la « Tchécoslovaquie », la République dominicaine, San Salvador, la « Grèce », le Guatémala, Haïti, le Honduras, les Indes, le « Luxembourg », la Nouvelle-Zélande, le Nicaragua, la « Norvège », Panama, la « Pologne », l'Union sud-africaine et la « Yougoslavie » ont signé la déclaration suivante :

» 1° Chaque gouvernement s'engage à mobiliser toutes ses ressources militaires et économiques contre les partenaires du pacte tripartite et ses adhérents avec lesquels le gouvernement intéressé se trouve en guerre

» 2° Chaque gouvernement s'engage à collaborer avec les co-signataires et à ne pas conclure d'armistice ou de paix séparée avec les ennemis.

### Des vassaux des Etats-Unis

Rome, 3 janvier. — Les milieux politiques italiens, s'occupant de la déclaration de Washington des vingt-six Etats, constatent que ces Etats ont, de ce fait, juré fidélité aux Etats-Unis.

En réponse à la déclaration de M. Roosevelt, que ces vingt-six Etats « libres » représentent la majorité de la population du globe, on fait remarquer à Rome qu'il y a lieu de contester sérieusement la liberté et l'indépendance de la plus grande partie des signataires de la déclaration de Washington, et tout particulièrement des Dominions, des Indes et des gouvernements européens émigrés.

— Dans la Corrèze, des bandes de mouet es ont été vues survolant la vallée de la Vézère au-dessus de la petite ville d'Uzerches. Cet événement est interprété dans la région comme annonçant d'un froid rigoureux.

# LES ÉTATS-UNIS convoitent-ils la succession de l'Angleterre dans le Pacifique ?

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

sidérations militaires que comme l'expression de conceptions politiques camouflant le partage des rayons d'action.

Il y a quelques jours, le « Times » a anticipé sur ce développement, tout en préparant l'opinion à une telle évolution.

Dans un article qu'il consacrait à la situation dans le Pacifique, le journal le plus influent de la Cité s'est efforcé de motiver le droit de direction des Etats-Unis dans cet espace en attirant l'attention sur « leur situation stratégique particulière et leur mise en ligne relativement minime dans d'autres secteurs ».

On a essayé de gagner l'opinion publique britannique à cette idée en déclarant que la « non préparation » des Etats-Unis était en majeure partie responsable des échecs subis en Extrême-Orient et que, désormais, les Etats-Unis devaient porter le poids principal de la lutte.

La version propagée vendredi par le service londonien des informations, selon laquelle on se serait mis d'accord à Washington sur la question du Pacifique, semble justifier d'autant plus la supposition que le droit de direction dans le Pacifique est aussi transféré aux Etats-Unis.

En somme, il s'agit d'une action parallèle à celle qui s'est produite récemment à Moscou : là un chèque en blanc sur l'Europe émis par les Britanniques au profit des Soviets ; ici, un chèque en blanc sur le Pacifique émis par les Britanniques en faveur des Etats-Unis.

Les détails des conventions intéressent moins que leurs grandes lignes, qui rejoignent la politique de force américaine devenue toujours plus vaste depuis des mois, laquelle politique voyait dans le déclenchement de la guerre et son extension le meilleur moyen de s'assurer la succession tant désirée de l'Angleterre.

Déjà, en septembre 1941, le périodique « American Century » n'a-t-il pas défendu la thèse que les Etats-Unis devaient se charger du Pacifique ? N'a-t-il pas écrit textuellement : « Nous Américains, nous nous attendons à voir tomber un empire dans notre giron, à savoir l'empire du Pacifique. Le Pacifique est le siège du plus vaste et, peut-être, du dernier empire de l'histoire. Il y eut une « Pax Romana » et une « Pax Britannica ». A présent, nous sommes à la veille d'une « Pax Americana » dans l'espace du Pacifique ? »

De nombreux autres faits dénotent la fringale de puissance qui anime Roosevelt, fringale à laquelle l'Angleterre s'efforçant désespérément de sauver au moins quelque chose de son empire, est prête à consentir les plus gros sacrifices.

L'évolution des événements nous apprendra s'il y a couverture suffisante pour les chèques en blanc que la Grande-Bretagne aime tant émettre. Elle démontrera si le plus grand chèque en blanc que les Anglo-Saxons ont tenté d'établir à Washington au bénéfice du monde entier par leur proclamation ayant trait « à la guerre en commun et à la victoire en commun » ne s'avèrera pas être la plus vaste et la plus grossière duperie politique de l'Histoire.

# LA REMISE du procès de Riom

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A ce moment-là, Pétain avait pris volontiers une grande part de responsabilité personnelle quand il transporta les circonstances et les motifs du procès dans le domaine politique. Il s'assura ainsi l'approbation de tout le peuple. Il parla du sentiment qui s'était emparé de lui, parce que la procédure juridique avec toutes ses mesures de prudence, son développement particulièrement long et ses pas bien comptés, avait suscité dans le pays un sentiment de malaise.

Une autre fois, il justifia son intervention : « Un pays qui se sent trahi a droit à connaître la vérité, toute la vérité. Le jugement du procès de Riom doit être prononcé officiellement. Ce jugement sera dirigé contre des personnes, des méthodes, des coutumes et un régime. Le verdict doit être sans appel. Une discussion au sujet du verdict est impossible. Le verdict de la Cour mettra le point final à une époque des plus noires de l'histoire de France. Pour ces raisons, j'ai demandé au ministre de la Justice de se présenter aussi rapidement que possible à la Cour de justice. »

Ces paroles du Maréchal s'opposent nettement aux tendances qui existent à Vichy en vue d'éviter, si possible, complètement ce procès ou au moins de le retarder jusqu'à la fin de la guerre. On ne peut pas admettre que le Maréchal, qui a pesé sérieusement le pour et le contre d'un débat public et qui a prononcé lui-même un jugement provisoire accepte maintenant que l'on retarde le procès. Il a trop prévu les conséquences des régimes Daladier et Gamelin, dont il avait annoncé dès 1934 la catastrophe, pour qu'il dispense à présent la justice et la France de la sanction morale et juridique absolue que représente ce procès.

Quand, en octobre, Pétain prononça ses sentences provisoires, nous faisions remarquer qu'il ne voulait pas se singulariser, mais accuser des hommes qui, par suite de négligence, n'avaient pas assuré la sécurité politique et militaire indispensable. On reproche à Daladier que la France avait, sous son gouvernement, déclaré une guerre sans être prête. Quant à Gamelin, on releva son manque d'énergie et sa faiblesse qui aggravèrent les défaillances techniques de l'armée. Pour les autres, les actes d'accusation sont à peu près identiques. Ils sont tous accusés, non parce qu'ils ont préparé une guerre, mais parce qu'ils n'en avaient pas suffisamment organisé les préparatifs.

Le verdict du Maréchal — jamais la phrase « l'Etat c'est Pétain » ne fut plus justifiée — demande, en ce moment-là, pour Reynaud, Daladier, Blum, Mandel et Gamelin la forteresse. Des circonstances atténuantes furent accordées au contrôleur général Jacomet et à l'ancien ministre de l'air Guy La Chambre.

Même si le début du procès devait être retardé les faits et le jugement ne seront en rien modifiés.

# *Nouvelles de France*

### Une nouvelle réalisation sociale :

# l'Institut national d'études sanitaires

Vichy. — Le maréchal Pétain, en maintes occasions, a manifesté l'intérêt qu'il porte aux ouvriers. L'esprit social de la Révolution nationale s'est affirmé dans plusieurs de ses messages que les Français ont présents à l'esprit. Nous en trouvons un nouvel exemple dans la création de l'Institut national d'études sanitaires ordonnée par la loi du 28 novembre pour centraliser efficacement les moyens de lutte contre les fléaux sociaux.

Le nouvel organisme qui marque un progrès social très net, a non seulement pour objet de lutter contre les fléaux sociaux, mais encore de sauvegarder ou de rétablir la santé des travailleurs.

Il collabore à l'équipement sanitaire du pays. En effet, il peut acheter, construire ou aménager des établissements où les ouvriers pourront recevoir des soins et passer leur convalescence.

L'Institut national sera administré par des délégués de l'Union régionale et par un conseil technique sanitaire, c'est-à-dire que les travailleurs, ou plutôt leurs représentants, participeront à sa gestion. Il disposera, dès sa fondation, de sommes considérables prélevées notamment sur les fonds de réserve des caisses d'assurances sociales. De puissants moyens lui permettront d'entreprendre de grandes choses. Prévenir, dit-on, vaut mieux que guérir. Il préviendra la maladie et il la guérira.

On peut dire, devant des réalisations comme la charte du travail, et comme l'Institut national d'étude sanitaires, que le Maréchal et son Gouvernement, en deux ans, ont fait plus pour les ouvriers que tous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis vingt ans.

## Les belles familles françaises

Le cardinal Gerlier a béni, hier, à Saint-Trond, près de Lyon, le dixième enfant d'une famille. De son côté, Mgr Hens, a donné sa bénédiction à un bébé qui compte encore onze frères et sœurs vivants sur seize venus au monde.

A Saint-Antoine-de-Gerlan, le quatorzième enfant d'une famille a eu pour parrain, M. Georges Villiers, maire de Lyon.

## Le Maréchal ordonne la libération de 138 militants ouvriers

A l'occasion de la nouvelle année, le maréchal Pétain a ovulu que des hommes, pour la plupart internés par les gouvernements de l'ancien régime et décidés aujourd'hui à participer à son œuvre de reconstruction nationale, retrouvent leur famille et leur métier.

Il a donc décidé, sur proposition de M. Pucheu, ministre secrétaire d'Etat à l'intérieur, la libération de 138 militants ouvriers qui seront appelés à participer demain à l'élaboration d'un ordre social nouveau dans le cadre de la charte du travail.

## Dans la région parisienne les assurés sociaux auront 80 % de leurs frais médicaux remboursés

L'Union des caisses d'assurances sociales de la région parisienne vient de relever sa participation aux dépenses effectuées par les assurés sociaux à 80% de ces dépenses.

# Nouvelles du monde

### EN CROATIE

### Le nettoyage des bandes communistes

Agram, 3 janvier. — Le chef de l'Etat croate vient de visiter la région de Karlstadt, où des combats se sont déroulés ces dernières semaines contre des bandes serbo-communistes. Le Poglavnik s'est rendu sur les divers théâtres de combat et a exprimé ses sentiments d'admiration aux unités croates qui prirent part aux opérations.

Les milieux politiques d'Agram déclarent qu'on peut déduire de la visite du chef de l'Etat que les opérations de nettoyage sont terminées dans ces régions et que le gouvernement croate est fermement décidé à mettre fin par tous les moyens dont il dispose à l'activité des bandes communistes.

### WEIMAR FÊTERA LE 5 JANVIER LE POÈTE RAINER-MARIA RILKE

Weimar, 3 janvier. — L'œuvre entière de Rainer-Maria Rilke, mort il y a quinze ans à Weimar, est conservée dans cette ville par la fille du poète.

Le 5 janvier, une journée Rilke aura lieu au « Kretshaus », sous les auspices de la « Deutsche Heimatschule-Deutscher Volksverbindung ».

La veuve de Rilke et sa fille Ruth assisteront à la cérémonie.

— A Versailles, un certain Jean Buscot, qui revêtait l'uniforme de sous-officier d'artillerie pour escroquer des sommes d'argent aux familles de prisonniers, a été écroué.

## Un croiseur anglais heurte une mine et coule

Amsterdam, 3 janvier. — Radio-Londres diffuse un communiqué de l'Amirauté annonçant que le croiseur britannique « Neptune » a heurté une mine et coulé. Quelques membres de l'équipage auraient été sauvés.

En outre, un destroyer anglais, le « Kandahar », a été endommagé par une mine. La plupart des membres de l'équipage se sont sauvés, après avoir abordé leur navire.

Le croiseur « Neptune » jaugeait 7.030 tonnes. Il fut lancé en 1933.

Quant au « Kandahar », il jaugeait 1.850 tonnes et fut lancé en 1939.

# *CHRONIQUE RÉGIONALE*

## ORDONNANCES des autorités allemandes

### Les poursuites judiciaires contre des personnes connaissant des détenteurs d'armes prohibées

En vertu des pleins pouvoirs qui m'ont été conférés par le commandant militaire pour le Nord de la France, le Pas-de-Calais, ce qui suit :

I

Quiconque aurait connaissance de la détention d'armes à feu, de grenades à main, d'explosifs ou d'autre matériel de guerre par des personnes n'ayant pas le droit de les détenir, est obligé de le notifier aux autorités militaires allemandes les plus proches ou aux autorités françaises.

II

Toute infraction aux dispositions du paragraphe I sera punie de prison et, dans des cas graves, de travaux forcés. Si, à cause de l'omission de cette déclaration obligatoire, un membre de l'armée allemande est blessé ou tué, la peine capitale pourra être prononcée

III

Les poursuites n'auront lieu que sur demande de l'Oberfeldkommandantur 670.

Lille, le 8 décembre 1941.

Le Commandant
de l'Oberfeldkommandantur 670,
Signé : NIEHOFF,
Généralleutant.

### Obligation de respecter la vérité dans les déclarations et requêtes adressées aux services allemands

En vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés par le commandant en chef de l'Armée, j'ordonne, pour la Belgique et le Nord de la France, ce qui suit :

Quiconque, dans des déclarations ou requêtes, qui s'adressent aux services allemands ou qui sont destinées à être employées par ceux-ci, fera intentionnellement ou par négligence grave déclarations inexactes, ou quiconque ne fera pas à temps ou ne fera que d'une façon incomplète les déclarations prescrites, sera puni d'une peine d'emprisonnement et d'une amende ou d'une de ces peines seulement, pour autant qu'une peine plus grave n'ait été prévue par d'autres dispositions.

Pour le Commandant militaire
pour la Belgique
et le Nord de la France,
Le Chef de l'Administration
militaire,

### Dommages de guerre pour le Nord de la France

En vertu des pouvoirs qui m'ont é é conférés par le commandant en chef de l'armée, j'ordonne, pour le Nord de la France, ce qui suit :

Le délai de déclaration pour les dommages existants avant le 15 juillet 1941 et prévu par le paragraphe 6, alinéa 3, première phrase de l'ordonnance du 27 juin 1941 (Bulletin officiel concernant les ordonnances du Oberfeldkommandant pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais, 19e fascicule N° 1) est prorogé jusqu'au 31 mars 1942.

Le Commandant militaire
pour la Belgique
et le Nord de la France,
Signé : von FALKENHAUSEN,
Général der Infanterie.

### Les permanences artisanales à Lille-Roubaix-Tourcoing

Les prochaines permanences de l'Union des artisans de la région du Nord (U.A.R.N.) auront lieu à :

Lille : 10, rue des Arts (2e étage), lundi 5, de 9 à 11 h. et vendredi 9, de 14 à 16 h.

Roubaix : 13, rue du Pays, lundi 5 et jeudi 8, de 17 à 19 h., et samedi 10, de 18 à 19 h.

Tourcoing : 2, place de la République, le lundi 5, de 15 à 16 h.

Pour tous renseignements. Les nouvelles adhésions seront reçues.

## LE MONDE DU TRAVAIL

### Quelques aspects des attributions des comités sociaux provisoires d'entreprises

En application de la charte du travail, le gouvernement a préconisé, il y a quelques semaines, la création de comités sociaux provisoires dans les en reprises occupant au moins cent personnes. Dans une circulaire adressée aux préfets, M. Belin vient de définir la constitution et le fonctionnement de ces comités sociaux provisoires.

La charte prévoit, en effet, que « les premiers comités sociaux d'établissements seront constitués par les représentants des différentes catégories de personnel de l'établissement en accord avec le chef d'établissement. »

Le secrétaire d'Etat au travail précise aujourd'hui :

« Les circonstances actuelles ne permettent pas, de façon générale, d'envisager des élections. D'autre part, la désignation par la direction serait contraire à l'esprit de la charte. Il est évident que la désignation se trouve facilitée lorsqu'il existe des syndicats locaux, des délégués en fonctions ou des associations groupant une partie importante du personnel; en pareil cas, les représentants des syndicats, les délégués ou les représentants des associations peuvent faire partie du comité social provisoire.

» En tout état de cause, il est indispensable que les personnalités qui composent le comité social provisoire jouissent de l'estime et la confiance du personnel.

» Il convient, enfin, d'attacher une grande importance à la représentation dans les comités sociaux de toutes les catégories du personnel. »

La direction peut être amenée à consulter le comité social :

« Le comité social est donc ainsi amené à étudier diverses questions d'ordre général; il est le canal normal de toutes les suggestions de cet ordre (faites par le personnel); il peut donner son avis à la demande de la direction ou sur sa propre initiative. »

D'autre part, « les institutions d'ordre social fonctionnent pour le personnel de l'entreprise (associations sportives, jardins ouvriers, bibliothèques, journal d'entreprise, sociétés de secours mutuels, service médical, etc.) passeront progressivement sous le contrôle du comité social de l'entreprise.

» L'intervention du comité social devra se faire de telle manière que le secret professionnel (pour les questions médicales) et les amours-propres fort légitimes (dans le cas d'assistance sociale) soient préservés. »

Le fonctionnement des institutions nouvelles créées par les comités sociaux pourra être financé en partie par la direction, en partie par le personnel, sous forme d'une contribution acceptée volontairement par celui-ci et affectée à des fins précises, ceci afin de renforcer l'autorité morale du comité social.

— Une explosion s'est produite dans un charbonnage de Stafford-Shire. Cinquante mineurs ont été ensevelis et l'on doute qu'ils puissent être sauvés.

— Les restaurants à prix réduits à Paris, réservés aux employés et ouvriers ne gagnant pas plus de 1.200 francs par mois, fonctionneront à partir du 12 janvier. Des repas à 11 fr. seront servis de 10 h. 45 à 11 h. 30 et après 13 h. 30. Cette heureuse initiative prise par le vice-président du conseil a été réalisée par la préfecture de la Seine et les représentants de la Chambre de commerce et de la corporation hôtelière.

## Lauréats des éliminatoires du concours national de ténors

## MM. SEGARD, comptable, d'ARRAS et BONAMI, artiste roubaisien, IRONT A PARIS POUR LES DEMI-FINALES

Les éliminatoires du concours national de ténors ont eu lieu dimanche matin à l'Hippodrome-Théâtre de Roubaix. Dire qu'elles furent d'un intérêt prodigieux serait peut-être exagéré. Il y eut, par ailleurs, quelques défaillances : neuf concurrents n'ont pas répondu à l'appel de leurs noms. Si bien que le rideau s'est levé assez tôt, à 9 h. 30 bien sonnés, au lieu de 9 heures.

Disons tout de suite qu'il n'y eut aucune révélation sensationnelle, pas de ces phénomènes vocaux qui portent dans la gorge de beaux contre-ut ou des « si » veloutés, pas de ces voix d'or qui font frémir d'aise une salle conquise.

Mais que de ténorinos, quelques-uns, d'ailleurs, charmants! L'influence de Tino Rossi....

Le spectacle n'était d'ailleurs pas démuni d'intérêt. Il y avait 31 concurrents. Qui aurait cru que le rêve et l'ambition habitaient le cœur de tant de jeunes gens!

Le jury était composé de MM. F. Bouéquet, grand prix de Rome, directeur du conservatoire de Roubaix, président; Niverd, Lanny et Louvois, directeurs des conservatoires de Tourcoing, Valenciennes et Calais; Mme Madeleine Roy, de Paris, ancien professeur au conservatoire de Roubaix; Fradv, directeur des Théâtres municipaux de Lille; Léon Delmulle, directeur du Grand-Théâtre de Roubaix; Hugo Fontaine, de l'Opéra, et Capelle, professeur au conservatoire de Lille; Marcellin, de l'Opéra-Comique, professeur au conservatoire de Roubaix; Pouchet, de l'administration de notre confrère « Comœdia ».

Ces notabilités, dont personne ne contestera la compétence, ont désigné pour participer aux demi-finales... et peut-être aux finales à l'Opéra, MM. Segard, d'Arras et Bonami, de Toufflers. Tous deux avaient chanté l'air de « Rodolphe » de « La Vie de Bohême »

Une indiscrétion légère nous a permis de savoir que pour la première place M. Segard avait obtenu 7 voix. Il y avait un bulletin blanc. M. D'Hulst, de Wattrelos, dont le « Werther » avait fait aussi bonne impression, a obtenu 2 voix.

Pour la seconde place, M. Bonami obtint 5 voix ; M. Boute, de Saint-Saulve (Freischütz), 4 voix ; M. D'Hulst, 1 voix.

Enverra-t-on, n'enverra-t-on pas deux lauréats à Paris ? Quatre jurés répondirent non ; 6, oui. MM. Segard et Bonami iront donc à Paris.

D'autre part, le jury décida de poursuivre jusqu'au N° 7 le classement, qui donne : 1. Segard ; 2. Bonami ; 3. Boute. 4. D'Hulst. 5. Joveneaux, de Roubaix (Roi d'Ys) ; 6. Blesbrouck, de Tourcoing (Raymond, d'A. Thomas) ; 7. Denhier, de Douai (Sigurd).

### Les deux lauréats

M. Maurice Segard a 33 ans. Il demeure 12, rue Neuve-de-Retz, à Arras, où il est né et où il exerce la profession de comptable. Il commença à chanter à l'âge de 26 ans. Il allait s'arrêter là, après un 2e prix d'opéra-comique au concours des maîtres du chant français à Paris.

C'est un garçon fort sympathique, qui ne nourrit de prétentions qu'à la modestie et qui ne se serait pas vu autrement affligé si la récompense était allée à un autre.

Il a chanté « La Vie de Bohême » avec un goût exquis, d'une voix qui n'est pas excessivement puissante, mais qu'il conduit avec maîtrise.

Il serait reparti par le premier train si nous ne lui avions conseillé d'attendre le suivant en posant pour le photographe. Sans être du jury, nous avions notre petite idée...

M. Félicien Bonami, qui, à Roubaix, ne l'a vu et entendu ? Il s'en fallait de onze jours qu'atteint par la limite d'âge il ne put concourir. Sans doute estime-t-il que le métier de marchand de beurre qu'il exerce est moins lucratif que celui d'artiste, car il a tenté sa chance avec belle humeur, comme tout ce qu'il fait.

On sait que lauréat hors concours des « 14 juillet » de la Ville de Roubaix, M. Bonami a conquis, comme amateur, de nombreux succès dans nos concerts régionaux. Il se croyait, et tout le monde avec lui, baryton... A force de chanter (ainsi le « Cremieux » de « Cloches de Corneville » à l'Hippodrome), il y a huit jours, sa voix a pris de l'aigu, un aigu très agréable et chaque jour plus facile. Il a chanté aussi « La Vie de Bohême » avec un bon garçonnisme assez inattendu, mais qui n'était pas déplacé dans l'air célèbre de « Rodolphe ».

M. Demeyer, adjoint au maire, présidait la séance.

J. L.

## LILLE

### Une première au « Deutsch theater »

En mai prochain, le théâtre allemand représentera pour la première fois en langue allemande à Lille, l'opéra flamand « De Herbergprinses » de Jan Blockx.

## Deux sœurs sont intoxiquées par l'absorption massive de somnifère

### L'une d'elles a succombé

Au 56 de l'avenue du Peuple-Belge habitent en compagnie de leur frère, Alexis Lesage, 72 ans, deux sœurs, Julia, 77 ans, et Laure, 74 ans sans profession.

Depuis quelque temps les sœurs Lesage étaient souffrantes. Pour calmer leurs douleurs et trouver du repos, elles avaient pris l'habitude d'absorber des somnifères à doses importantes.

Vendredi, au début de l'après-midi, après s'être étendues sur leur lit, elles prirent leur somnifère habituel. Mais cette fois, elles dépassèrent la mesure. Vers 15 h., leur frère, se rendit dans leur chambre. L'aînée, Julia, était morte, quant à Laure Lesage, elle sommeillait, oppressée.

Le docteur Lefebvre, mandé, ne put que constater le décès de Julia, provoqué par l'intoxication due aux médicaments. Laure Lesage a été transportée en ambulance à l'hôpital Saint-Sauveur, où on espère la sauver.

M. Blandin, commissaire de police du 2e arrondissement, a procédé à l'enquête d'usage.

### Effrayée, une simple d'esprit se jette d'un premier étage

Jeudi, vers minuit, une femme de ménage, qui ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales, Germaine Lorperie, 48 ans, se trouvait dans sa chambre à coucher située au premier étage de l'immeuble portant le n° 19 de la rue de la Vieille-Comédie. Ayant entendu marcher dans l'escalier, cette femme fut prise de frayeur. Elle se précipita vers la fenêtre, l'ouvrit et sauta dans le vide

Heureusement pour elle, elle fut relevée par des passants ; elle ne portait sur le corps que des contusions sans gravité. Néanmoins, par crainte de complications toujours possibles, elle a été transportée, en ambulance, à l'hôpital de la Charité.

## NORD

### Après les funérailles des victimes de la catastrophe de La Gorgue

Au retour de la cérémonie de La Gorgue, dont nous avons rendu compte, MM. Raby, représentant M. le ministre des communications; Darrouy, préfet délégué; Cambournac, directeur de la région du Nord de la S.N.C.F.; Degardin, chef du service de l'exploitation; Raymonda